



Révisé le 19 novembre 2025

**AVIS DE COMPÉTITION**  
Finales régionales de patinage STAR 2026 –  
Laval

**PRÉSENTÉ PAR**  
**Patinage Artistique Région Laval**

**DU : 23 janvier 2026**  
**AU : 26 janvier 2026**

**N° DE SANCTION: LV-FRS-25-065**  
Sanctionnée par Patinage Québec



**PATINAGE**  
**QUÉBEC**



**Patinage**  
**Canada**

## DÉTAIL DE SANCTION –

### Finale régionale de Patinage STAR 2026

**L'hôte, Patinage Artistique Région Laval annonce la tenue des Finales régionales de patinage STAR 2026 – Laval**

**Dates : 23 janvier 2026 au 26 janvier 2026.**

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région suivante: Laval

**Gestionnaire de compétition :**

Judy Blumenthal  
[patinageartistiquerégionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiquerégionlaval@gmail.com)

**Président(e) du comité organisateur :**

Judy Blumenthal  
[patinageartistiquerégionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiquerégionlaval@gmail.com)

**Représentant(e) technique :**

Sandra Moretti / Marie-Josée Tessier

**Spécialiste de données en chef :**

Dominique Petit

**Spécialiste de données informatiques :**

Eric Turpin / Luc Sanscartier

## PATINAGE QUÉBEC

**N° DE SANCTION : LV-FRS-25-065**

**NOM DE L'HÔTE :** Patinage Artistique Région Laval

**SITE INTERNET :** [www.patinageartistiquerégionlaval.ca](http://www.patinageartistiquerégionlaval.ca)

**COURRIEL :** [patinageartistiquerégionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiquerégionlaval@gmail.com)

**TÉLÉPHONE :** 514-882-7677

**La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1 & 2

Aréna du Complexe Du Val d'Espoir  
17750, rue Du Val d'Espoir  
Mirabel (QC) J7J 1V7

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

**Glace 1 : 85 x 200 (Standard LNH)**

**Glace 2 : 85 x 200 (Standard LNH)**

## 3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, les régions Laval et des Laurentides, Patinage Mirabel et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

## 4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

- **Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue.**
- **Aucun paiement global de club pour tous les participants.**
- **Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant (catégories non-qualificative uniquement).**

## 6. Inscription

**Internet :** Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. La feuille de contenu de programme devra être complétée en même temps que votre inscription en ligne en utilisant le lien sur le formulaire.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [patinageartistiqueregionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiqueregionlaval@gmail.com)

**Date limite d'inscription : 28 novembre 2025 à 23h59.**

**7. Mode(s) de paiement :**

- Carte de crédit via la plateforme Splex.

**Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

25%: Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

**Aucun remboursement après la date limite d'inscription.**

**8. Frais d'inscription :**

105 \$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvénile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Dances Solo) (démonstration 3 et 4);

70 \$ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

65 \$ par événement CPC combiné en couple/danse, **par** partenaire;

95 \$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4);

30 \$ Rabais pour 2<sup>e</sup> événement ou plus.

**9. Date limite des tests**

La date limite des tests est le 1 er janvier qui précède la compétition.

**10. Système de notation**

- a) Le système de calcul de points cumulatifs « CPC » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- b) Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)
- c) Le système de « Norme de performance ». (Voir les annexes)

**11. Musique**

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

## Téléchargement de musique

Les patineurs doivent obligatoirement fournir leur musique en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problèmes techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur le site de téléchargement suivant :

**Doit être versé dans la plateforme Splex lors de l'inscription**, au lien suivant :

<https://app.splextech.com/#/registration/3684a0c3-15d5-4be2-9b59-53d7de655ce3>

**Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) ne seront pas acceptés.**

Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement sur le site de téléchargement. La date limite pour les modifications est le **28 novembre 2025 à 23h59.** Aucun fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des clés USB et mentionner à l'accréditation qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur les clés USB.

## 12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs clés USB.

## 13. Accréditation des entraîneurs

**Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.**

**Scénario 1 :** Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec de la saison en cours
  - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

**Scénario 2 :** Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code de déontologie »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

- Scénario 3 :** Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.
- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres, dans le corridor des chambres ou sur le bord de la bande.

#### **Nombre d'entraîneurs avec l'athlète**

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

#### **Lors de l'accréditation**

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

### **14. Frais d'admission**

Aucun frais d'admission.

### **15. Chaperons**

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- Aucun chaperon autorisé pour toutes les catégories.

### **16. Prix**

#### **a) Volet épreuve CPC**

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

#### **b) Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

#### **c) Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

### **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis

### **18. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

## **19. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés en premier lieu, en classant les patineurs par âge et par la suite, en les divisant en groupes (Gr. 1 étant les plus jeunes).

## **20. Vidéo**

Disponible sur place.

## **21. Photos**

Disponibles sur place.

## **22. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place.

## **23. Hébergement**

### **HÔTEL OFFICIEL**

Confort Inn & Suites Saint-Jérôme  
255-8, rue De Montigny ouest [QC] J7Y 2G4  
No téléphone : 450-438-8000 ou 1-866-438-8001  
Courriel : [info@confortinnstjerome.com](mailto:info@confortinnstjerome.com)

## ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

### RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

#### ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats de Section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR pour l'année courante.

**Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part aux <i>Championnats de Patinage STAR 2026 de la Section Québec</i>
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvénile en simple, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse	Sans Limites et Pré-Juvénile en simple Style Libre, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse
Patineurs Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs Pré-Juvénile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

#### PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) **des 24 catégories** de la Finale régionale de patinage STAR. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR 2026 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale dans leur catégorie.
- e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)
- f) Les substitutions répondant aux critères a, c et d ci-haut seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédent le début des Championnats de patinage STAR 2026.

# ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

## INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR](#), [Exigence de programme en patinage de compétition](#) et [Trousse technique Sans Limites](#)

### PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

#### • OR

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

#### • STAR 10

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

#### • STAR 8

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

#### • STAR 6

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

#### • STAR 5

Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 8 de style libre.  
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.
- **moins de 13 ans**  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.
- **13 ans et plus**  
Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.

## ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

---

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.  
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.  
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.  
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.  
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction  
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.  
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

## ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

---

### PATINEURS EN COUPLE

#### • JUVÉNILE

Test : Avoir réussi le test STAR 5 au complet ou un test de niveau supérieur.

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.

Programme Libre : 2 min. 30 sec (+/- 10 sec.)

### PATINEURS EN DANSE

#### • JUVÉNILE

Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur.

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.

Danses sur tracé : Fourteenstep (4 séq.) et Foxtrot (4 séq.).

Danse Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

#### • PRÉ-JUVÉNILE

Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur.

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.

Danses sur tracé : Danse swing (2 séq.) et Tango Fiesta (3 séq.)

## ANNEXE – PATINAGE STAR (NON QUALIFICATIF)

---

	Filles	Garçons
• <b>STAR 4</b>		
Tests :	NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.	
Prog. Libre :	2 min. (+/- 10 sec.)	
<b>moins de 10 ans</b>		
Âge :	Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.	
<b>moins de 13 ans</b>		
Âge :	Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.	
<b>13 ans et plus</b>		
Âge :	Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.	
• <b>STAR 3</b>		
Test :	NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.	
Âge :	Aucune limite	
Prog. Libre :	2 min. (+/- 10 sec.)	
• <b>STAR 2</b>		
Test :	NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.	
Âge :	Aucune limite	
Prog. Libre :	Durée maximale de 2 min et 10 secondes.	
• <b>STAR 1</b>		
Test :	NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.	
Âge :	Aucune limite.	
	Éléments	

# ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

---

## ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

## SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

## SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

## PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **RELÈVE**

Étape/Test : Aucune restriction

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédent l'évènement.

Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

# ANNEXE – ARTISTIQUE

---

## ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

**Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR**

## SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7 (ou l'épreuve Or en Interprétation).  
Âge : Aucune limite  
Programme Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5 (ou l'épreuve Argent en Interprétation).  
Âge : Aucune limite  
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**

Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés STAR 4 (ou l'épreuve Bronze en Interprétation).  
Âge : Aucune limite  
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**

Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés STAR 4 (ou l'épreuve Introduction en Interprétation).  
Âge : Aucune limite  
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

## ANNEXE – ADULTES

---

### ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

#### Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

**Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédent l'évènement.**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : **Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes**

### SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

### PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

**Moins de 35 ans** : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédent l'évènement.

**35 ans et plus** : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédent l'évènement.

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **MAÎTRE ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **OR ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).

- **ARGENT ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/-10 sec.).

- **BRONZE ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).

- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.

## ANNEXE – ADULTES

### PATINEURS ADULTES ARTISTIQUE

**Moins de 35 ans :** Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédent l'évènement.

**35 ans et plus :** Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédent l'évènement.

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

Test : Aucune restriction

- **ÉLITE** Durée de 2 min. (+/-10 sec.)
- **OR** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **ARGENT** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **BRONZE** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **INTRODUCTION** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)